



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CLUB DE GYM DE DEMAIN

La démarche de la Fédération Française de Gymnastique permet de porter un regard structuré sur les grandes orientations du club de Demain – Horizon 2030

GOUVERNANCE ET GESTION

- Le club de demain est une association loi 1901. Son action s'inscrit dans les politiques conduites par la FFGym, fédération agréée et délégataire. Il est dirigé par un Président et une équipe dirigeante engagés bénévolement, qui concentrent leur action dans la stratégie de développement du club et la mise en œuvre du projet
- Ils bénéficient d'un accompagnement adapté de la FFGym dès leur prise de responsabilité avec un programme de formations et l'aide d'un agent de développement. Au sein du club, ils s'appuient sur des personnes bénévoles ou salariées assurant la gestion quotidienne ainsi que sur des services et des outils numériques fédéraux automatisant et facilitant cette gestion. Ils coopèrent avec des clubs à proximité pour mutualiser leurs moyens et créer des projets en commun.

RESSOURCES

HUMAINES

- Le club de demain est dirigé par des bénévoles. Sa gestion et son encadrement sportif sont assurés principalement par des salariés. Le club les rémunère avec son propre budget. Il s'appuie sur la fédération pour l'aider à trouver les bons profils à recruter et leur assurer un parcours de carrière attractif.
- Dirigeants et encadrants bénéficient de formations fédérales dématérialisées et physiques qui leur permettent d'actualiser leurs compétences.

EQUIPEMENTS ET MATÉRIEL

- Le club de demain organise ses activités autour d'une salle principale dont il maîtrise l'accès grâce au travail sur son positionnement territorial. Si cette salle n'est pas spécialisée, il peut espérer en construire une, adaptée à ses besoins, en s'appuyant sur le service fédéral Adhoc et en mettant en avant les exemples réussis de salles sur d'autres territoires (multi-activités gym, lieu de vie, services aux licenciés...).
- Il organise aussi des activités dans d'autres salles de son territoire ou investit d'autres lieux avec des activités nécessitant peu de matériel spécialisé.



FINANCEMENTS

- Le club de demain s'appuie sur un modèle de financement équilibré. Il repose dans sa plus grande partie sur ses cotisations et éventuellement des prestations. Il a appris à relever le prix de son/ses adhésions à un niveau reflétant la qualité de ses services tout en garantissant un accès large à ses activités.
- Le club de demain continue de bénéficier de financements publics, qui reconnaissent l'importance, l'utilité de son activité pour le territoire. Le club reste actif dans ses démarches pour préserver ses financements. Il sait identifier les besoins des collectivités et créer des liens avec son propre projet.
- Le club de demain développe aussi une base de partenaires et mécènes locaux en fonction des caractéristiques de son territoire.

TERRITOIRES

- Le club de demain est un acteur reconnu sur son territoire pour la qualité de son offre sportive
- Le club de demain est un club reconnu par le rayonnement qu'il impulse au niveau local

IDENTITÉ ET APPARTENANCE FÉDÉRALES

- Le club de demain voit l'appartenance à la FFGym comme un de ses principaux atouts. Elle est sa famille.
- Il considère la fédération comme un soutien pour mener à bien ses projets, en particulier auprès de ses partenaires territoriaux. Il connaît et peut compter sur ses instances et ses services.
- Le club de demain participe activement à la vie fédérale, il est en contact fréquent avec son comité départemental et il est consulté régulièrement par la FFGym. Il affiche l'identité fédérale dans ses lieux de pratique et est un vecteur de communication aussi bien sur son territoire que par ses supports.



14 MESURES * POUR MUTER VERS LE CLUB DE DEMAIN

Un club piloté par des dirigeants mieux accompagnés et sécurisés dans leur engagement bénévole.

1. Créer un réseau de soutien de proximité en réorganisant et en élargissant le dispositif des agents de développement.

- Définir des missions homogènes pour tous les agents de développement et les centrer sur les services aux clubs.
- Elargir le réseau en y intégrant, sur toutes les missions des agents ou partiellement, les élus et les salariés des comités territoriaux ainsi que des conseillers techniques sportifs (CTS).
- Définir un plan national de rencontres avec les clubs jugés prioritaires (nouveaux clubs, petits clubs, club en difficulté, etc.).
- Soutenir le développement territorial de la FFGym

2 Créer un pack numérique fédéral comprenant les outils de gestion et de développement indispensables aux besoins des clubs.

- Alléger les dirigeants dans leurs tâches administratives, de gestion des ressources humaines et financières.
- Définir l'ensemble des outils numériques de gestion nécessaires au développement présent et futur des clubs de toute taille et identifier les manques éventuels dans l'offre actuelle.

3. Créer un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de conseil à destination des nouveaux dirigeants bénévoles

- Organisation d'un séminaire annuel d'accueil au niveau régional (connaître la fédération, son fonctionnement, ses politiques et services, la gestion de la vie associative en fonction de la taille des clubs, etc.).
- Remise d'un kit du dirigeant (documentation concernant les principaux enjeux du nouveau dirigeant et faisant le lien avec l'espace club de la FFGym).
- Création de modules de formation présentiels (au niveau départemental) et en ligne (projet club, nouvelles offres, positionnement territorial, financement, partage des bonnes pratiques, etc.).



Un club disposant des ressources indispensables pour alimenter son développement actuel et futur.

4 – Faciliter l'entrée en formation professionnelle :

- Attribuer des bourses de formation pour les jeunes sans emploi et ayant le projet de devenir éducateur sportif
- Replanifier les formations pour mieux rendre compatibles l'emploi dans un club et le suivi d'une formation professionnelle.

5 – Valoriser, conserver sur le territoire national les entraîneurs de haut-niveau en devenir

- Mise en place de prime sur la base des résultats obtenus aux revues d'effectif

6. Mettre en place une politique nationale de promotion des métiers de la gym et d'aide au recrutement des encadrants

- Organiser un dispositif d'information sur les métiers de la gym au niveau des clubs (documentation fédérale), des comités régionaux (installation d'un lieu d'information dans les compétitions régionales), et de la fédération (conventions avec UFR STAPS) dans le but de rendre ces métiers plus attractifs (informations sur les parcours de carrière et les passerelles professionnelles notamment).
- Renforcer les incitations à la formation continue dans les clubs (par le PSF), qui contribue à l'attractivité des métiers de la gym.
- Mettre en ligne une plateforme nationale recensant tous les besoins des clubs FFGym en matière de recrutement (offres d'emploi) et donnant la possibilité de candidater à ces offres d'emploi ou de déposer un Curriculum vitæ (CV).

7. Créer une cellule « équipements sportifs » au sein de la FFGym pour appuyer les clubs dans la construction de nouvelles salles.

- Mettre en place une structure dédiée au sein de la FFGym chargée de conceptualiser des modèles d'équipements adaptés aux différents types / tailles de clubs et territoires, pouvant s'appuyer sur différents modèles économiques / d'exploitation, et exemplaires en termes de durabilité.
- Définir une politique nationale de développement des salles, produire des documents techniques et accompagner les clubs dans leurs démarches.
- Soutenir les projets des clubs auprès des collectivités



Un club positionné sur son territoire comme l'acteur de référence pour toutes les personnes souhaitant pratiquer la gym tant de compétition que de loisir.

8 – Réaffirmer la délégation de service public dont bénéficie la FFGym et **son identité olympique.**

9- Promouvoir l'opération QualiClub en mettant en avant la qualité de l'accueil et de l'encadrement dans les clubs FFGym.

Un club qui sait innover, seul ou avec d'autres clubs, à l'échelle de son territoire et en fonction de son projet.

10-Encourager la collaboration entre clubs pour les inciter à mettre des projets et ressources en commun.

- Cette collaboration sera pilotée par les comités départementaux avec l'appui du réseau des agents de développement
- La constitution de groupements d'employeurs pourrait y être incluse.

Un club profondément intégré dans sa communauté fédérale et les politiques que celle-ci conduit.

11. Créer un contrat d'affiliation entre la FFGym et les clubs explicitant leurs droits et devoirs réciproques.

- Elaborer un modèle de document court signé par le Président de la FFGym et celui du club et présentant les engagements réciproques.
- Présenter le cadre de l'affiliation : fédération agréée et délégataire, obligations.
- Valoriser les engagements FFGym : haut niveau, formations, communication, reconnaissances/labels, services fédéraux, politiques de développement, consultation des clubs...
- Expliciter les engagements des clubs : affiliation, licence, participation à la vie fédérale, contribution aux politiques fédérales, participation aux formations....



12 – Renforcer l'identité fédérale dans les clubs :

- Fourniture par la Fédération d'un kit fédéral à chaque club affilié
- Proposition d'une ligne de produits « FFG » à acquérir par les clubs.

13 – Augmenter la visibilité des activités gymniques :

- Mettre en place un plan de production d'images avec des objectifs précis à 4 ans
- Augmenter la diffusion d'images gymniques sur les nouveaux supports (Chaînes TNT, réseaux sociaux, YouTube,..)

14 – Expérimenter les mesures fédérales pour devenir le club de Demain

- Appel à devenir « Le club de demain » qui bénéficiera d'un accompagnement particulier de la FFGym et des structures déconcentrées

* ces mesures pourront être complétées par des plans territoriaux spécifiques (DOM TOM)